

## Intitulé du poste

Directeur du Secrétariat Conjoint du Programme Opérationnel « Coopération territoriale européenne »

## Localisation administrative et géographique / Affectation

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

## Catégorie statutaire/Corps

Poste de contractuel

## Vos activités principales

Assurer l'animation générale du Secrétariat Conjoint (S.C.) et coordonner l'action des différents partenaires intervenant dans la mise en œuvre opérationnelle de ce programme de coopération territoriale européenne, en vue d'assister l'Autorité de Gestion (A.G.), le Préfet délégué de Saint Barthélemy et de Saint Martin, à savoir :

- Représenter le secrétariat commun dans ses rapports avec l'Autorité de Gestion (AG), l'Autorité de Certification (AC), l'Autorité d'Audit (AA), les partenaires communautaires et extracommunautaires
- Assister l'AG et les deux partenaires (collectivité de Saint Martin et gouvernement de Sint Maarten) dans la mise en œuvre de la stratégie du programme
- Préparer les réunions du programme, notamment le comité de suivi
- Établir un plan d'activité du SC, en lien avec l'AG, et le mettre en œuvre, notamment : information des bénéficiaires et bénéficiaires potentiels, appui au montage de projets, réception des dossiers, instruction, vérification et mise en place d'un programme de suivi, mise en paiement, archivage, renseignement et suivi des indicateurs du programme et du cadre de performance, respect de la piste d'audit (qualité des procédures et choix des meilleurs projets), des règlements européens et des textes nationaux en vigueur
- Présenter les rapports mensuels d'activité à l'AG
- Assurer le suivi financier du programme et des projets, en lien avec l'AC : transmission régulière à la Commission des données financières
- Préparer et transmettre à la Commission Européenne l'ensemble des documents et rapports sur la mise en œuvre du programme après validation par l'AG
- Transmettre à la Commission Européenne les informations et documents requis pour la clôture du programme
- Mise en œuvre en lien avec les États membres, des recommandations et des corrections résultants des contrôles et des audits
- Mise en place d'un système de gestion et de suivi informatisé du programme et des projets
- Élaborer la stratégie de communication et d'animation du programme, et en assurer sa mise en œuvre
- Veiller à la bonne articulation du programme « Coopération territoriale européenne » avec les autres programmes nationaux ou européens : FED, FEDER, INTERREG, Contrat de Développement
- Assurer la communication et la coordination entre toutes les entités nationales ou européennes impliquées : Préfecture de Saint-Martin, Collectivité de Saint-Martin, Gouvernement de Saint-Martin, DG REGIO, DG DEVCO

## Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

- Sens de la négociation.
- Disponibilité.
- Disposer, au regard des spécificités de ce programme, de la maîtrise tant écrite qu'orale des langues anglaise et française, est indispensable.

### Principaux projets du programme de coopération :

\* Prévention des risques d'inondation du bassin de Belle Plaine (construction des ouvrages nécessaires : bassin de rétention, digue de protection, et définition des règles de régulation des eaux pluviales pour l'urbanisation future)

\* Définition d'un plan de gestion conjoint du lagon de Simpson Bay et mise en œuvre d'actions d'enlèvement des épaves, nettoyage, dépollution, ..

\* Construction d'une station d'épuration commune

- Une expérience dans un ou plusieurs de ces domaines sera considérée comme un avantage.

**Durée attendue sur le poste** : durée du programme

## Vos compétences principales mises en œuvre

<i>Connaissances techniques</i>	<i>Savoir-faire</i>	<i>Savoir-être</i>
Connaître l'environnement professionnel et son approche interculturelle / niveau maîtrise - <i>requis</i>	Savoir travailler en équipe / niveau expert - <i>requis</i>	Avoir le sens des relations humaines / niveau maîtrise - <i>requis</i>
Avoir des compétences juridiques / niveau pratique - <i>requis</i>	Savoir analyser / niveau expert - <i>requis</i>	Savoir communiquer / niveau maîtrise - <i>requis</i>
Avoir des compétences en informatique -bureautique / niveau pratique - <i>requis</i>	Savoir s'organiser / niveau maîtrise - <i>requis</i>	Savoir s'adapter / niveau maîtrise - <i>requis</i>
Avoir des compétences budgétaires et comptables / niveau pratique - <i>requis</i>	Savoir rédiger / niveau expert - <i>requis</i>	
<b>Autre</b> : Maîtrise du français et de l'anglais courant Formation universitaire supérieure	Savoir gérer un projet / niveau expert - <i>requis</i>	

## Votre environnement professionnel

### ▪ *Activités du service*

Gestion opérationnelle du programme de coopération territoriale européenne

### ▪ *Composition et effectifs du service*

1 Directeur et 3 collaborateurs

### ▪ *Liaisons hiérarchiques*

Le Préfet délégué de Saint Barthélemy et de Saint Martin (Autorité de gestion du programme), la secrétaire Générale de la Préfecture, le chef du service de coopération régionale, des fonds européens et des politiques contractuelles.

### ▪ *Liaisons fonctionnelles*

- les services de l'État
- les services de la collectivité de Saint Martin
- les services du gouvernement de Sint Maarten
- les services de la Commission Européenne
- les services de la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles
- les maîtres d'ouvrage
- le cas échéant : autres partenaires intervenant dans la mise en œuvre, le paiement ou le contrôle des opérations

## Qui contacter ?

Préfecture de Saint Barthélemy et de Saint Martin :

- Mme DEFOSSE Gabrielle, cheffe du service de coopération régionale, des fonds européens et des politiques contractuelles : [gabrielle.defosse@saint-barth-saint-martin.gouv.fr](mailto:gabrielle.defosse@saint-barth-saint-martin.gouv.fr) 0590 44-81-63

Gouvernement de Sint-Maarten, Ministère des Affaires générales, Département de l'Intérieur et des relations avec le Royaume

- Mme LAKE Olivia : [Olivia.Lake@sintmaartengov.org](mailto:Olivia.Lake@sintmaartengov.org) +1(721) 542 0896

Collectivité de Saint-Martin

- Mr MORALES Omar : [omar.morales@com-saint-martin.fr](mailto:omar.morales@com-saint-martin.fr) 0590 29-56-16 / 0690 64-58-36

Les candidatures sont à envoyer à l'attention de Mme la Préfète déléguée, Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, 23 rue de Spring – Concordia, 97150 SAINT-MARTIN

**Date limite de candidature** : 30/04/2018